

Bordeaux, le 11 juin 2009

Délégation T.I.C.

Délégué régional : Michel Eimer

Affaire suivie par :

Marie-Laure Leglu

Poste : 8609

Courriel : marie-laure.leglu@aquitaine.fr

Monsieur Pascal Rassat

Citica

BP 43109

31131 Balma cedex

Monsieur,

En 2008, votre société a réalisé pour le compte de la Région Aquitaine une étude stratégique sur le télétravail qui concernait les entreprises, les particuliers et les collectivités territoriales d'Aquitaine.

Différents documents ont été remis à la Région : analyse du contexte juridique, résultats et analyses des entretiens conduits auprès d'environ 70 acteurs de la région (entreprises, télétravailleurs, administrations et collectivités), rapport final intégrant 4 scénarios opérationnels.

Cette étude a permis de mettre en lumière les avantages, les inconvénients, les freins et les atouts d'une organisation fondée sur le télétravail en Aquitaine tant pour les entreprises privées régionales que pour les collectivités territoriales ou les particuliers, compte tenu, notamment, des spécificités géographiques et professionnelles du territoire.

Sur cette base, les services de la Région ont pu élaborer des propositions concrètes de mise en œuvre d'un plan de soutien au télétravail dans le territoire ainsi qu'un projet d'expérimentation au sein même de l'institution régionale.

Le travail réalisé par la société Citica, conduit conformément aux attentes de la Région Aquitaine, s'est donc révélé très utile et efficace pour ses services.

je vous remercie d'avoir ainsi contribué à la définition de l'action régionale,

et je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Délégué régional aux TIC



Michel Eimer